



48^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Cambodge

Genève, le 6 octobre 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse félicite le Rapporteur spécial pour sa nomination et le remercie pour son premier rapport.

Le rapport souligne les progrès en matière de droits de l'homme que le Cambodge a effectué depuis les 'Accords de Paix de Paris' il y a 30 ans, notamment les droits économiques et le droit à l'éducation.

La Suisse est préoccupée par la réduction de l'espace démocratique et les violations des droits civils et politiques. La Suisse demande au Cambodge de garantir que les élections communales en 2022 et les élections générales en 2023 soient équitables et conformes aux standards internationaux démocratiques. Tous les partis politiques opposants doivent pouvoir participer aux élections librement et sans crainte de persécution.

La pandémie impose des défis partout. Elle ne doit cependant jamais servir d'excuse pour restreindre les droits de l'homme de manière arbitraire. La Suisse appelle le gouvernement du Cambodge à respecter en particulier les droits aux libertés de mouvement, d'expression, d'association et de réunion pacifique. La Suisse est également préoccupée par le sous-décret visant à établir une passerelle Internet nationale qui risquerait de confiner les médias et médias sociaux dans leur couverture.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Dans le contexte de la réforme de la loi sur les ONGs, la Suisse salue la consolidation du dialogue inclusif entre le gouvernement et les ONGs. Comment pourrions-nous améliorer cette plateforme d'échange afin d'assurer que toutes les voix soient entendues ?

Je vous remercie.